



# LE CANARD en furie

Siège Terminus, 1<sup>er</sup> virage à gauche  
après l'Hôtel Terminus en venant du  
Rond point Grand Hôtel.  
RCCM/NI/NIA/2018/A/073/ NIF: 44 126/P  
Email: [lecanardenfurie@gmail.com](mailto:lecanardenfurie@gmail.com)  
90.00.99.83 / 96.75.34.12

PRIX : 300 F

6<sup>ème</sup> année

HEBDOMADAIRE SATIRIQUE NIGERIEN






N° 346 du lundi 25 septembre 2023

*Mandat de dépôt pour certains, avis de recherche policière pour les apatrides*

## La fin de grosses désillusions pour les pontes du PndsTarayya

**TRANSITION DU CNSP**

### L'heure des comptes : la traque des apatrides

<b>WANTED</b>  <b>Ouhoumoudou Mahamadou</b> AFFAIRE DE TRAHISON ET COMLOT AYANT POUR BUT DE PORTER ATTEINTE A LA SURETE ET A L'AUTORITE DE L'ETAT	<b>WANTED</b>  <b>Hassoumi Massaoudou</b> AFFAIRE DE TRAHISON ET COMLOT AYANT POUR BUT DE PORTER ATTEINTE A LA SURETE ET A L'AUTORITE DE L'ETAT	<b>WANTED</b>  <b>Alkache Alhada</b> AFFAIRE DE TRAHISON ET COMLOT AYANT POUR BUT DE PORTER ATTEINTE A LA SURETE ET A L'AUTORITE DE L'ETAT	<b>WANTED</b>  <b>Rhissa AG Boula</b> AFFAIRE DE TRAHISON ET COMLOT AYANT POUR BUT DE PORTER ATTEINTE A LA SURETE ET A L'AUTORITE DE L'ETAT	<b>WANTED</b>  <b>Aichatou Kane Boulama</b> AFFAIRE DE TRAHISON ET COMLOT AYANT POUR BUT DE PORTER ATTEINTE A LA SURETE ET A L'AUTORITE DE L'ETAT
---	---	---	---	---

**Création de la COLDEFF**

## Le Cnsp en phase avec les aspirations du peuple

*La plainte de Bazoum auprès de la Justice de la Cedeao*

**Une action qui sonne comme acte de démission tacite**

*Privation du droit de parole du Niger à l'ONU*

## L'Onu aux bottes de la France : voilà pourquoi ça ne marche pas

Création de la COLDEFF

# Le Cnsp en phase avec les aspirations du peuple

Les choses sérieuses commencent, comme l'on dit souvent, elles s'accroissent même avec l'annonce d'une ordonnance du Président du Cnsp, le Général Abdourahmane Tiani, portant création de la Commission de Lutte contre la Délinquance Economique, Financière et Fiscale (COLDEFF). Cette annonce a été accueillie avec une immense joie par la majorité des Nigériens qui n'en pouvaient plus de supporter les nombreuses injustices commises au Niger durant le régime déchu. En effet, il fallait vivre au Niger, entre 2011 et 2023, pour comprendre cette aspiration populaire au rétablissement de la justice sociale, à la fin de l'impunité érigée en mode de gouvernance politique et administrative, à la corruption endémique et aux détournements de deniers publics. Jamais, dans l'Histoire du Niger contemporain, l'on n'avait vu une telle négation de la justice sociale, de manque de respect à l'égard des biens publics que sous le régime déchu de la renaissance. Nulle part, on ne peut trouver de traces dans le passé d'un système politique dévoyé, mafieux, criminel même, comme celui du régime de la renaissance d'Issoufou Mahamadou et de son clan politique. Sous les apparences d'un démocrate convaincu et d'un républicain consommé, Issoufou Mahamadou avait installé à la tête du Niger un système corrosif de gouvernance politique et administrative. Au lieu de rechercher l'adhésion populaire par la mise en place de politiques publiques volontaristes, il s'était fourvoyé dans le clientélisme et le mercantilisme politiques pour se maintenir au pouvoir. Pour cela, il lui fallait mettre en place un vaste système de prédation des ressources publiques à son profit et à celui de son clan politique afin de se constituer un gigantesque patrimoine que certaines sources estiment à plusieurs centaines de milliards de francs CFA. Personne n'était inquiet pour ces forfaitures, en dépit de l'existence de la Halcia qui n'aura été, en fin de compte, qu'une simple diversion,

une institution cosmétique pour détourner l'attention ailleurs. Les Nigériens étaient alors éberlués, car ne comprenant plus rien à tout ce qui se passait dans la gestion politique et administrative du régime de la renaissance : un Niger coupé en deux. Le Niger des nouveaux nababs parvenus grâce au pillage des ressources publiques par le biais de marchés et autres contrats publics tronqués ; et le Niger de la populace, de l'écrasante majorité de citoyens réduits à la précarité et à la misère généralisée. Et pendant ce temps, les gens continuaient à tomber sous les balles des terroristes à cause de la corruption qui sévissait au niveau du Ministère de la Défense Nationale. On dit qu'il n'y a pas péril en la demeure, circulez ! On classe le dossier et on pose là-dessus une grosse dalle de béton armé dont l'Agence Judiciaire de l'Etat se charge de l'entretien courant. Face à une telle injustice et aux autres, comment éviter la colère légitime du peuple qui a fini par se révolter contre l'impunité consacrée comme méthode de gouvernance politique ? Voilà, en fait, le ressort profond de la large adhésion populaire à l'action salvatrice du Cnsp du 26 juillet 2023 ! Les citoyens nigériens avaient utilisé tous les moyens possibles que leur offrait la loi pour exprimer leur mécontentement à l'égard de la gouvernance politique et administrative, hélas pour eux, ils n'avaient trouvé que la répression et autres menaces de la part d'un régime qui se revendiquait pourtant de la démocratie. Si les événements du 26 juillet 2023 ont rencontré un tel écho populaire, c'était comme la prise de la Bastille, en France, le 14 juillet 1789 (décidément juillet), par l'insurrection populaire qui conduisit à la grande Révolution française du 9 novembre de la même année. C'est pourquoi la création de la COLDEFF revêt, aujourd'hui, une importance particulière aux yeux des citoyens nigériens, afin de rendre justice au peuple nigérien. L'annonce de cette nouvelle structure citoyenne traduit tout simplement la volonté du Président du Cnsp et de ses



compagnons de respecter l'aspiration légitime du peuple nigérien à la justice, à l'équité et à l'égalité citoyenne devant la loi et les charges publiques. Elle vient, en quelque sorte, rassurer les uns et les autres sur l'engagement sans faille du Cnsp et du gouvernement de Transition de refonder la vie publique nationale après tant de dégâts subis sous le régime scélérat déchu. La COLDEFF disposera de toutes les cartes pour mener à bien sa mission, dont la première est sans doute la volonté politique affichée au plus haut sommet de l'Etat. D'ores et déjà, elle n'aura pas, a priori, beaucoup de difficultés à travailler, puisqu'il existe déjà pas mal de dossiers bien ficelés par sa devancière de la Halcia, ceux issus des différentes inspections d'Etat et de finances, ainsi que les rapports généraux de l'ancienne Cour des Comptes. Toutes ces institutions publiques de contrôle avaient produit des rapports, mais le problème fondamental, c'est que ces rapports connaissaient très rarement des suites au niveau de la Justice à cause sans doute des blocages politiques et autres pesanteurs. C'est donc la raison pour laquelle beaucoup de Nigériens attendent de voir con-

crètement ce que la COLDEFF pourra faire réellement sur le terrain, pour que ce ne soit pas une structure de plus au Niger dans la lutte contre ce genre d'infractions pénales. Sa composition et son fonctionnement seront, par conséquent, très scrutés pour que la montagne ne puisse pas accoucher d'une souris. De la Commission des Crimes et Abus Economiques mise en place par la Conférence Nationale de juillet 1991, qui avait été présidée par feu Maman Abou, en passant par celle du Général Baré dirigée par le Général de Gendarmerie Youssoufa Maïga, par celle Djibo Salou conduite par Mossi, pour finir avec la Halcia d'Issoufou Mahamadou, le Niger contemporain en aura vu de toutes les couleurs dans les prises d'initiatives pour instituer une gouvernance saine et responsable dans le pays. Cependant, il aura beaucoup pêché dans la mise en application des travaux d'assainissement et de moralisation de la vie publique nationale effectués par ces différentes structures spécialisées de contrôle public. C'est-à-là, manifestement, aujourd'hui, tous les écueils qui guettent la COLDEFF !

Ali Koma

*Mandat de dépôt pour certains, avis de recherche policière pour les apatrides*

# La fin de grosses désillusions pour les pontes du Pnds Tarayya

Ça y est ! Le Conseil national pour la sauvegarde de la patrie (Cnsnp) et le Gouvernement dirigé par Ali Mahaman Lamine Zeine, ont enfin pris le taureau par les deux cornes en accélérant un peu plus dans l'allure qu'ils ont affichée depuis le 26 juillet 2023. Après les mandats de dépôt qui ont concerné certains dignitaires du régime déchu, dont Pierre Foumakoye Gado, 10 ans ministre du Pétrole sous Issoufou Mahamadou et Sani Issoufou dit Abba, fils de ce dernier et non moins ministre du Pétrole sous Bazoum Mohamed, un avis de recherche policière a été lancé contre un groupe d'autres non encore arrêtés. L'avis de recherche publié est clair : ils sont recherchés pour trahison et complot ayant pour but de porter atteinte à la sûreté et à l'autorité de l'Etat. Ils sont 11 à figurer sur cette liste infâme qui les condamne pratiquement à un choix douloureux : rentrer et être poursuivi pour trahison et complot contre la sûreté et l'autorité de l'Etat ou finir leur vie en exil. Selon une source judiciaire au parfum de ce dossier, les mis en cause sont pour la plupart des condamnés à l'exil. S'ils sont considérés par les Nigériens comme des apatrides qui militent ouvertement pour une intervention militaire étrangère censée les réinstaller au pouvoir, les 11 personnalités épinglées dans l'avis de recherche ont à s'inquiéter également de ce qu'on peut leur reprocher dans le cadre de leur gestion.

Membres d'un régime corrompu dont la gouvernance est caractérisée par la primauté des intérêts étrangers et l'enrichissement des dignitaires et de leurs familles, les personnes recherchées n'ont pas fui le pays ou décidé de ne plus revenir par peur d'être poursuivis pour les casseroles qu'ils traînent. L'ancien Premier ministre de Bazoum, Ouhoumoudou, est notamment cité dans l'affaire Ibou Karadjé. Et s'il n'a pas répondu de ses actes devant la justice, c'est certainement parce qu'il était au sommet de l'Etat et jouissait, comme tous les dignitaires du Pnds Tarayya, d'impunité.

Désigné comme le principal responsable du scandale financier dans lequel Ibou Karadjé a été

emprisonné et au terme duquel l'Etat a été spolié de huit milliards de francs CFA, l'ancien Premier ministre était Ordonnateur principal des crédits en sa qualité de directeur de Cabinet du président de la République au moment des faits. C'était lui, en tant qu'ordonnateur des crédits, et éventuellement ses adjoints, qui ordonnait les dépenses de la présidence. Ouhoumoudou Mahamadou ne pouvait ni ignorer les montants soutirés, ni les prétendus motifs qui y étaient liés, encore moins le caractère fantaisiste de certaines des dépenses incriminées. Pourtant, lui et/ou l'un de ses adjoints avaient régulièrement ordonné l'exécution de dépenses que tout, à l'exception d'une volonté de tricher, commandait d'arrêter. Pire, selon des sources policières très proches de l'enquête judiciaire, l'ordonnateur des crédits qu'était Ouhoumoudou n'avait jamais procédé aux régularisations des paiements par anticipation sans or-

donnement préalable, malgré par ailleurs les lettres adressées à cet effet par le Trésor public. Un manquement très grave pour un gestionnaire. Selon une source ayant eu connaissance du rapport de l'inspection générale d'Etat, c'était d'autant plus grave que les montants soutirés n'avaient jamais servi à couvrir des dépenses urgentes de l'Etat mais à enrichir les membres d'un clan organisé qui avait mis en place un réseau de connivences pour se partager, grâce aux pouvoirs dont ils étaient investis, l'argent public.

Clairement épinglé dans le rapport de l'inspection générale d'Etat, Ouhoumoudou Mahamadou était en principe en fin de cours depuis bien longtemps. En tout cas bien avant le 26 juillet 2023.

L'intéressé n'était pas à son premier coup d'essai.

Déjà, lors des tout premiers mois d'Issoufou Mahamadou, Ouhoumoudou, alors ministre des Finances, avait trempé dans une

affaire de concussion en se rendant complice d'octroi d'un marché public à un député, ce qui était formellement interdit par la Constitution. S'il avait échappé à l'époque à la justice, il avait toutefois fait les frais de son poste dont il avait été limogé. C'était, donc, l'histoire qui le rattrapait dans cette affaire dite Ibou Karadjé.

Un peu plus d'un mois après le début de la libération nationale entamée avec les événements du 26 juillet 2023, le Cnsnp a, donc, pris l'autre corne du seul et même taureau. La première, la lutte pour la souveraineté nationale, a atteint son paroxysme et les Nigériens sont plus que jamais mobilisés pour obtenir le départ des troupes françaises de leur pays. Quant à la seconde, elle était attendue avec impatience depuis le 26 juillet si bien que la lenteur observée a failli faire douter les citoyens les plus engagés aux côtés du Cnsnp.

**Doudou Amadou**

## TRANSITION DU CNSP

# L'heure des comptes : la traque des apatrides

Le Niger, depuis le 26 juillet 2023 est en train d'écrire de nouvelles pages de son Histoire. Dans la mobilisation de ces derniers jours qui engagent tous les Nigériens y compris des acteurs du parti déchu qui se sont officiellement désolidarisés de la ligne radicale de certains de leurs camarades, faisant, eux, le choix de la patrie et de la nation, l'on peut voir la détermination de ce peuple à s'assumer. Mais, après plus d'un mois, quand les mêmes hommes, dans l'administration peuvent toujours garder leurs positions, et que certains acteurs connus pour être impliqués dans certains scandales restent intouchables, les Nigériens se sont quelque peu refroidis, douteux quant aux visées réelles de l'action des militaires qui avait pourtant donné lieu à de grandes liesse populaires de la part de Nigériens qui se croient délivrés

d'un système qui les a martyrisés. Mais, il n'en est rien. Ils travaillent méticuleusement, ne voulant pas que les actes qu'ils posent ne soient pas, d'un point de vue du droit, attaquables. Il faut donc être sûr de ce que l'on fait. C'est une précaution défendable.

Mais voilà que depuis la semaine dernière, la montre s'est affolée, avançant à vivre allure, et précipitant les événements. Peut-être la transition s'est rendu compte qu'elle perdait en confiance auprès du peuple qui reste son plus grand et précieux soutien quand la France joue à la rabaisser. Elle a compris qu'elle devrait changer de fusil d'épaule pour garder dans son sillage des populations qui ont accepté de lui servir de bouclier pour résister aux assauts répétés de cette France et de sa CEDEAO pétillantes de rancunes injustes, souvent télé-

commandée quand il s'agit de pays de l'organisation sous-régionale. Tant pis.

### Enfin des intouchables touchés...

Le placement sous mandat de dépôt de certains ténors de l'ancien régime dans plusieurs prisons du pays, même si l'on ne peut se réjouir du malheur d'un autre, pour l'attente de justice, donnait quelques espoirs aux Nigériens qui finirent par comprendre qu'on ne pouvait que laisser les choses aller à leur rythme, sans rien brusquer pour ne pas faire entorse aux procédures consacrées. Tous peuvent savoir que presque tous les ténors du régime défait, ont des griefs avec lesquels on peut les accabler pour avoir à répondre de leur gouvernance. Le temps est enfin arrivé, et comme dirait l'autre, mieux vaut tard que jamais,

**Suite page 8**

## Rejet de l'option militaire contre le Niger

# A quoi joue Issoufou Mahamadou ?

Accusé d'avoir gardé longtemps le silence sur les événements du 26 juillet 2023, Issoufou Mahamadou était finalement sorti d'un tel silence, dans un entretien accordé au journal panafricain, "Jeune Afrique" (JA), pour prononcer, du bout des lèvres, qu'il condamnait bel et bien le coup d'Etat contre Bazoum. Il avait alors balayé d'un revers de la main les accusations portées sur lui dans la survenance des événements du 26 juillet 2023. Il affirmait avoir beaucoup mal à propos de tels soupçons. Et à propos de la solution pour ramener Bazoum au pouvoir, il avait clairement indiqué qu'il soutenait toute initiative dans ce sens, y compris le recours à la force. Aujourd'hui, plus d'un mois après cette sortie médiatique totalement ratée, dont son sentiment de manque de sérénité chez lui, Issoufou Mahamadou vient de faire volte-face, en déclarant être contre l'option militaire de la Cedeao contre le Niger brandie depuis deux mois bientôt. « Plus qu'une erreur, ce serait une grave faute », a-t-il indiqué. Pourquoi un tel virage à 180 degrés de la part d'Issoufou Mahamadou ? On sait aussi que son parti, le Pnds/Tarayya, a décidé également de rejeter l'option militaire, comme en témoigne une déclaration du Présidium à l'issue d'une réunion secrète de certains de ses membres. Y a-t-il un lien entre les deux nouvelles postures ? On le suppose. Pris en tenaille, Issoufou Mahamadou est, aujourd'hui, aux abois, car tout est en train de s'écrouler sous ses pieds. Il réalise aujourd'hui que le Général Tiani n'est pas sans doute "l'enfant de chœur" qu'il croyait pouvoir manipuler. Entre lui et le Niger, le Général Tiani a fait le choix de la nation. C'est fini, les carottes semblent désormais cuites pour Issoufou Mahamadou. Il découvre, aujourd'hui, les véritables intentions du Cnsp de répondre aux profondes aspirations du peuple nigérien, celles de faire le procès du régime de la renaissance. Il le sait, car il est intelligent pour cela, la création de la COLDEFF n'est, en fait, que la voie menant à sa gestion passée. Son "fils chéri", pour lequel il se sera tant battu pour lui assurer un avenir politique, croupit en prison de droit commun de Fillingué. Son fidèle lieutenant politique, Foumakoye Gado, est aussi en résidence sur-

veillée à l'Hôpital de Référence de Niamey. Quant à l'option militaire de la Cedeao, elle s'évapore progressivement sous le coup du réalisme politique qui prévaut au Niger. Issoufou Mahamadou est, "last but not the least", vient d'être déclaré "persona non grata" en France. Comme on le voit, Issoufou Mahamadou est, aujourd'hui, une citadelle assiégée qui ne sait plus quoi faire et où aller. Au finish, cette citadelle tombera fatalement. Il cherche, alors, comme d'habitude, à sortir quelques-uns de ses jokers, à savoir la duplicité et la lâcheté pour tenter de se tirer d'affaires. Ce qui explique, sans doute, le changement brutal de position à propos de l'option afin de tenter d'amadouer le Cnsp pour une éventuelle clémence de la part de celui-ci à son égard. Il sait que tout est joué maintenant au Niger, il n'y a plus possibilité d'un retour en arrière. Ainsi, il cherche à s'en sortir avec moins de dégâts, quitte à sacrifier, momentanément, le "fiston", en attendant de voir de quoi demain



sera enfin. Homme de réseaux, on ne sait pas quel coup prépare-t-il contre le Cnsp et le peuple nigérien uni derrière le Général Tiani et ses compagnons du 26 juillet 2023 ! Issoufou Mahamadou n'a, certainement, pas dit son dernier mot, ni effectué sa "dernière danse politique". Certains Nigériens disent qu'il est l'une des incarnations les plus démoniaques

de toute l'Histoire politique du Niger contemporain !

Alors, le Cnsp devrait grandement se méfier de l'attitude ambiguë du stratège de Dandadji, car un lion blessé est encore plus dangereux qu'un lion affamé, dit-on souvent. En politique et comme dans tous les autres domaines de compétitions humaines, l'anticipation est la clef du succès. **Badara**

## Issoufou Mahamadou indésirable en France ?

Vous rappelez-vous sans doute, dans notre dernière livraison, nous avons révélé les échanges houleux entre le président français, Emmanuel Macron, et l'ancien président du Niger, Issoufou Mahamadou, au moment des manifestations violentes contre l'Ambassade de France à Niamey, le 29 juillet 2023. En effet, le président français s'en était violemment pris à Issoufou Mahamadou au téléphone en le menaçant de représailles s'il arrivait quoi que ce soit "au chevet d'un seul Français". Aujourd'hui, Paris semble avoir franchi un pas supplémentaire dans l'exécution de certaines de ses menaces contre Issoufou Mahamadou. En effet, d'après des sources dignes de foi, Issoufou Mahamadou est devenu un paria pour la France qui ne lui délivrerait plus de visas d'entrée sur son territoire, même à titre humanitaire. Son accréditation auprès de certaines organisations comme la Cedeao, le G5 Sahel et autres pourrait lui être retirée dans les prochains jours. Il devait prendre, d'ailleurs, part au Sommet des Nations-Unies sur les Objectifs du Développement Durable (ODD), à New York, la semaine dernière, mais son accréditation aurait été

annulée sous la pression de la France. En fait, Macron en veut à Issoufou Mahamadou pour la survenance des événements du 26 juillet 2023, qu'il tient particulièrement responsable de ce qui était arrivé à son grand allié au Niger, à savoir Mohamed Bazoum. Pour Macron, il n'y aurait pas l'ombre d'un doute qu'il y aurait la main d'Issoufou derrière ces événements, puisque c'est son ancien chef de corps qui a perpétré le coup d'Etat et sur lequel il aurait toujours une certaine influence pour le convaincre de renoncer à son aventure. Voilà, en réalité, ce que Macron reprocherait à Issoufou Mahamadou qu'il accuserait à tort d'être à l'origine de ce qui est arrivé au Niger le 26 juillet dernier. Au regard de l'évolution actuelle des choses, cette accusation de Macron sonne totalement faux, à moins que la "révolution ne mange ses propres fils", comme on dit souvent. Quant à Issoufou Mahamadou, jadis plus francophile que lui meurt, il devrait avoir, aujourd'hui, mal, très mal face à l'ingratitude à son égard de la part de la France dont il aura été l'un des plus grands serviteurs au Niger. Si, aujourd'hui, la France semble avoir élu domicile au Ni-

ger et refuse de partir, ce n'est point du fait de Bazoum qui n'était au pouvoir que très récemment, mais bien du fait de la volonté exclusive d'Issoufou Mahamadou. Il devrait découvrir, aujourd'hui, toute la nature foncière des autorités politiques françaises vis-à-vis de leurs anciens partenaires, lorsque ces derniers ne sont plus aux affaires. Aujourd'hui, Paris refuse à l'ancien président du Burkina-Faso, Blaise Compaoré, de venir en France se soigner, alors qu'il avait été utilisé pour assassiner le père de la révolution du "pays des hommes intègres", Thomas Sankara, le 10 octobre 1987. Issoufou Mahamadou apparaîtrait ainsi comme l'image du dilemme cornélien de l'hyène devenue aveugle dans le récit du célèbre griot nigérien, Djado Sékou : « Elle ne peut rester en milieu sauvage de peur d'être dévorée par ses congénères et autres prédateurs félins ; elle ne peut, non plus, venir dans la société des hommes où les bergers de chèvres l'y attendent de pieds fermes ».

Pauvre Issoufou Mahamadou ! A chacun, un jour, son tour chez le coiffeur du coin, n'est-ce pas ?

**Badara**

*La plainte de Bazoum auprès de la Justice de la Cedeao*

# Une action qui sonne comme acte de démission tacite

Où sont ceux qui aiment affirmer que Mohamed Bazoum est séquestré, qu'il est maltraité, qu'il vit dans de conditions déplorables ? Depuis quand est-ce qu'un séquestré peut décider de porter plainte contre ses supposés ravisseurs pendant qu'il est encore aux mains de ces derniers ? Pourquoi la Cedeao, la France et une partie de la communauté internationale voudraient-elles penser que les choses devraient fonctionner selon leur volonté. Bazoum a été renversé, un point c'est tout et c'est pourquoi il est toujours détenu, point barre ! Depuis quand un président renversé est-il laissé en liberté comme cela ? Si Bazoum accepte de prendre acte de sa déchéance, certainement que son sort changera. Mais, tant qu'il continuera dans cette illusion, il restera alors prisonnier. Cependant, le mercredi dernier, il vient de poser un acte incongru : plainte contre l'Etat du Niger pour séquestration et pour rétablissement dans ses fonctions auprès de la Cour de Justice de la Cedeao d'Abuja. La plainte a été

déposée par ses avocats. L'action est intentée, non pas contre le Cnsp, mais contre l'Etat du Niger dont il prétend être le président. Du coup, Bazoum agit ici comme un simple citoyen qui veut ester en justice contre son pays, le Niger. Il n'agit plus alors comme président, ce qui donne une renonciation de fait à sa qualité de président de la république, dans la mesure où un président de la république ne peut poursuivre en justice l'Etat dont il est le président. C'est totalement absurde ! Peut-être, qu'il y aurait fallu que ce soit une autre personne remplissant toutes les conditions juridiques de qualité et d'intérêt à agir pour introduire une telle plainte, estiment certains observateurs avertis de la question.

Au demeurant, qu'espère obtenir Bazoum dans une telle action judiciaire ? Une condamnation des Juges d'Abuja contre le Cnsp ? N'est pas déjà le cas de la Conférence des Chefs d'Etats et de gouvernements qui est la branche politique et militaire de cette même Cedeao. Là où les décisions de cette instance n'ont

pas réussi à faire plier le Cnsp, est-ce un arrêt d'une Cour de Justice, au demeurant plus symbolique qu'autre chose, suffira-t-il pour réaliser un tel miracle ? Cela se voit, Bazoum semble avoir complètement perdu le Nord, comme on dit souvent et son cas mériterait certainement une évaluation psychologique. Mais comme l'a dit un observateur togolais, au cours d'un débat télévisé, par le dépôt de cette plainte, Bazoum chercherait probablement à refaire parler de lui, puisque depuis quelques temps, ses principaux soutiens de la Cedeao commencent à l'oublier, notamment avec l'éloignement de l'option militaire. Mais, dans ce cas, quelle maladresse de le faire de cette manière si irréfléchie ! C'est sans doute l'image de la personne qui a perdu les traces de son dro-



madaire et qui, dans le désespoir total, n'hésite pas à se rendre dans un poulailler dans l'espoir de retrouver sa monture ! Quelle peine supplémentaire pour Bazoum ! Encore, l'on aurait pu comprendre tous ses efforts actuels vains pour récupérer son fauteuil, si réellement il en avait eu toute la plénitude des pouvoirs. Il court, hélas, derrière une ombre de pouvoir, sans aucun doute !

**Ali Koma**

*Privation du droit de parole du Niger à l'ONU*

## L'Onu aux bottes de la France : voilà pourquoi ça ne marche pas

Cela fait bien des années que des voix autorisées s'élèvent, un peu partout à travers le monde, pour appeler à la réformation de l'Organisation des Nations-Unies, devenue un instrument de domination des occidentaux sur le reste de l'humanité. Au XXIème siècle, il n'est plus concevable que les 1/9 de la planète continuent de régenter les affaires du monde entier. Comme vous le savez sans doute, la mission première de l'Onu était la paix et la sécurité collective, au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, à sa création, à San Francisco, le 24 octobre 1945. Mais, jamais, tout au long du XXème siècle et pendant le premier quart du XXIème siècle, la paix et la sécurité collective n'auront été tant menacées dans le monde. Pire, les fameux casques bleus sont même devenus des fauteurs de troubles dans les pays où ils interviennent sous le couvert de forces d'interposition. Le Mali vient de les chasser de son territoire, récemment. Le président Tshisekedi vient de demander à l'Onu le départ des casques bleus de la République Démocratique du Congo (RDC), car incapables de garantir le retour de la paix

dans cette partie frontalière d'avec le Rwanda, du fait des incursions meurtrières permanentes du M 23, la nébuleuse terroriste soutenue par Kigali. Dans toutes les crises internationales majeures, l'Onu aura été absente ou inefficace, tout simplement. Ses échecs s'expliquent le plus souvent par son inféodation aux puissances occidentales, en l'occurrence les Etats-Unis d'Amérique et l'Union Européenne, dont le chef de file est la France. Elle vient d'en apporter la preuve éclatante, lors de sa soixante-dix-huitième session de l'Assemblée Générale, de septembre 2023, en privant l'Etat du Niger de son droit de parole.

Cela ne fait l'ombre d'aucun doute, c'est une manœuvre sournoise de Paris contre le Cnsp et le peuple nigérien. Comment, alors expliquer la décision de l'Onu de priver un Etat souverain, de surcroît membre à part entière de cette organisation, de son droit le plus absolu, à savoir le droit d'expression, sous prétexte qu'il y aurait eu deux demandes d'accréditation pour cette session ? Depuis quand est-ce que l'Onu s'est-elle érigée en distributeur de "légitimité politique" pour juger de qui, entre Hassoumi Massaoudou et

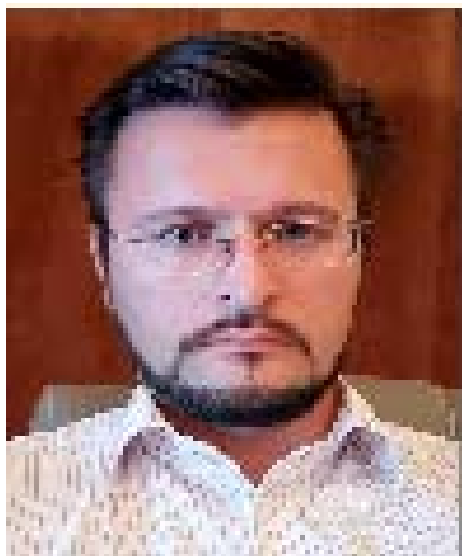
le représentant permanent du Niger à l'Onu et à la délégation nigérienne, doit être admis à prendre la parole au nom de l'Etat du Niger. Le Niger est-il le seul Etat en Afrique ou dans le monde à être dirigé par des militaires ? Récemment, il y a eu la même situation au Gabon, et pourtant le Premier ministre gabonais de la Transition y a pris la parole. La Birmanie, la Thaïlande, le Bangladesh et autres Etats dirigés par des militaires ont aussi pris la parole à la tribune de l'AG de l'Onu. Pourquoi alors ce deux poids, deux mesures à l'endroit du Niger ? Si Antonio Guterres et sa fameuse commission de vérification estiment qu'il y a eu deux demandes d'accréditation pour un même Etat, pourquoi n'avoir pas tranché en faveur de l'une et de l'autre demande ? En l'occurrence, choisir Hassoumi Massaoudou et être ainsi cohérents avec leur logique de légitimité politique qu'ils voient en Bazoum. Mais, ils n'ont pas osé franchir le rubicond, qui aurait paru incongru, sans doute pour leur bonne conscience. Par le passé, on avait vu même le statut d'observateur accordé à certains Etats non encore effectifs du point de vue du droit international, comme

la Palestine ou le Sahara occidental, pendant qu'Israël et le Maroc continuaient à être membres de cette même Onu. Pourquoi le Niger est-il ainsi traité si différemment ? La réponse en est toute simple : C'est la France de Macron qui refuse de plier bagages, tout simplement. On sait qu'à l'occasion de cette session de l'AG de l'Onu, le Secrétaire Général de cette organisation, le Portugais Antonio Guterres, ne s'est pas montré tendre à l'égard de la France, qu'il a taclée pour l'adoption récente de l'interdiction du port de l'Abaya à l'école. Paris a très mal pris les propos jugés désobligeants de Guterres. Et pour se racheter auprès du pays qui abrite le plus grand nombre de Portugais, en dehors du Portugal, il aurait fallu jouer de la France dans le dossier nigérien.

Au demeurant, comme l'a dit un internaute bien inspiré, prendre la parole à la tribune de l'Onu n'est pas une fin en soi, mieux un acte de développement pour le Niger. Le Niger n'a donc point besoin de l'Onu pour exister, car la terre du Niger est plus vieille que ce "machin" juste bon pour les chiottes !

**Ali Koma**

# L'abandon du Traité « START-II » : LA POURSUITE DU DECLIN DE L'EUROPE



**Par Oleg Nesterenko**  
Président du Centre de Commerce & d'Industrie Européen [www.c-cie.eu](http://www.c-cie.eu)  
Spécialiste de la Russie, de la CEI et de l'Afrique subsaharienne,  
Ancien directeur de l'MBA, professeur auprès des masters des Grandes Ecoles de Commerce de Paris.

Dans le cadre du nouveau caractère des relations russo-occidentales qui s'est instauré depuis le début de l'année 2022, la suspension par la Fédération de Russie de sa participation dans le traité sur la réduction des armements stratégiques offensifs Start-II/SNV-III n'a été qu'une suite logique et parfaitement prévisible : face à la menace déclarée et partiellement mise en œuvre par l'occident collectif vis-à-vis de la Russie, cette dernière a procédé à la suppression légale des restrictions au développement de son armement stratégique.

## Une réponse appropriée

Dans les clauses du traité Start-II, il est stipulé que chacune des parties prenantes de l'accord dispose du droit de le quitter dans le cas de changement significatif des circonstances : «*si elle considère que les circonstances exceptionnelles liées au contenu du présent accord ont mis en péril ses intérêts suprêmes*» (article 14, paragraphe 3).

La fixation par l'occident collectif comme objectif «*la défaite stratégique de la Russie*» et les nombreuses déclarations officielles de ce dernier dans ce sens est un changement significatif des circonstances qui a reçu une réponse appropriée. Par ailleurs, depuis plusieurs mois, les Etats-Unis d'Amérique ont réclamé à multiples reprises leur droit d'inspection des sites stratégiques russes, aussi étonnant que cela puisse paraître dans les circonstances politiques actuelles. L'inadmissibilité de la présence des visites de contrôle des sites de défense stratégique du pays par les représentants de l'état ennemi avec lequel, *de facto*, la Russie se situe en état de guerre était une évidence. Ceci est sans négliger le fait que les Etats-Unis, de leur côté, ont procédé à la création d'obstacles artificiels à la réciprocité des visites prévues par

l'article 11 du traité en vigueur, via la non-délivrance des visas américains aux contrôleurs russes et la fermeture de l'espace aérien américain aux avions russes qui pourrait les amener sur le sol américain, ce qui, *de jure*, vaut sa violation directe.

L'officialisation de la démarche de Moscou par l'adoption suivie de la ratification de loi fédérale Nr. 38-FZ du 23 février 2023 a été entreprise, afin de rester dans la stricte légalité vis-à-vis des engagements internationaux signés et ratifiés par la Fédération de Russie et de ne pas créer un précédent permettant aux adversaires d'instrumentaliser une hypothétique violation des engagements russes dans le cadre du droit international en vigueur. Cela étant, avec le gel de sa participation dans le traité, Moscou souligne qu'elle continuerait à «*respecter strictement les limites quantitatives des armes stratégiques offensives*» indépendamment du présent accord russo-américain, mais qu'elle serait «*prête à des essais d'armes nucléaires*» si Washington en effectuait en premier. La traduction de ce nouveau pas stratégique russe est sans équivoque : vu l'hostilité ouverte et croissante de l'occident collectif gravitant autour des USA vis-à-vis de la Russie, il est exclu que nous continuions à exposer nos forces nucléaires au contrôle par l'ennemi, toutefois, n'avez pas de profiter de cette nouvelle disposition pour faire croître les vôtres.

## Une excellente nouvelle pour les Etats-Unis

Suivant la déclaration russe, toute une pluie de réactions d'indignation émanant du camp atlantiste a eu lieu. Parmi elles, considérer comme non hypocrite les paroles du chef de la diplomatie américaine, Antony Blinken, que la rupture de New Start par la Russie est «*très décevante*» serait la preuve d'une grande légèreté. À la suite des retraits unilatéraux des Etats-Unis de l'intégralité des accords internationaux clés sur le contrôle des armements nucléaires, hormis celui sur la non-prolifération des armes nucléaires, signé en 1968, et de Start-II : retrait en juin 2002 du traité ABM sur la limitation des systèmes de défense contre les missiles balistiques, retrait en mai 2018 de l'accord de Vienne sur le nucléaire iranien, retrait en août 2019 du traité INF sur les missiles nucléaires à portée intermédiaire et le retrait en mai 2020 du traité «Ciel ouvert» sur la vérification des mouvements militaires et de la limitation des armements - l'initiative russe de février 2023 est bien une excellente nouvelle pour les stratèges américains. Les pays membres de l'Union Européenne, depuis plus de 30 ans, ont acquis une certitude qu'à l'avenir des horizons visibles ils ne se-

ront plus confrontés à des menaces existentielles – qualifiées comme telles à tort ou à raison – et ne seront plus engagés dans des conflits majeurs nécessitant des actifs militaires considérables, à la suite de quoi une politique générale du désinvestissement dans des secteurs de la défense a été mise en place et menée depuis avec un succès indéniable. Toutes les initiatives émanant des parties partisanes d'une Europe indépendante et forte non seulement économiquement, mais aussi militairement, ont été contrecarrées. Notamment, le freinage constant au niveau de la quasi-intégralité des accords dans le domaine de la coopération des industries de l'armement entre deux moteurs du cœur de l'Union Européenne, la France et l'Allemagne, qui pourraient mener au développement significatif de l'industrie de défense européenne, entrepris ces dernières années par le pouvoir allemand politiquement dominé par les Etats-Unis, ce freinage a paralysé la possibilité de la création d'un véritable bloc de défense européenne autonome. Cette neutralisation a mené vers plusieurs succès majeurs de la politique étrangère américaine : l'affaiblissement significatif du concurrent européen dans le domaine de l'armement, l'élargissement du marché pour l'industrie américaine de l'armement sur le sol européen et, surtout, comme déjà mentionné, la neutralisation du danger de la création du bloc de défense européenne autonome des Etats-Unis d'Amérique. En réponse aux événements qui ont lieu depuis le début de l'année 2022, dans les 10 ans à venir, au moins, des investissements considérables auront lieu dans le réarmement, d'une part, de la Fédération de Russie, d'autre part, de l'Union Européenne.

Si du côté de la Russie, c'est l'industrie nationale de défense qui verra l'accroissement significatif de ses activités qui sont déjà, depuis plus de 10 ans, sur les rails du développement progressif ; du côté de l'U.E., ce sont les USA qui exécuteront le rôle majeur dans le réarmement du vieux continent, ce qui mènera bien vers la création d'une véritable force de défense européenne, mais qui aura aucune autonomie vis-à-vis de son mentor et sous-traitant Outre-Atlantique. Il est également important de noter que les Etats-Unis d'Amérique utilisent contre l'économie concurrente de l'Union Européenne la stratégie sous-jacente du «retour de l'ascenseur», qui sera également incriminée à la Russie : lors de la guerre froide, l'occident collectif a utilisé contre l'Union Soviétique la baisse significative du cours des énergies fossiles jumelée à l'augmentation

considérable des dépenses militaires dans la course imposée aux armements, afin de faire effondrer son économie.

Aujourd'hui, c'est l'économie européenne qui se situe au bord de la récession, accompagnée d'une augmentation sans précédent du cours des énergies fossiles jumelée à l'augmentation considérable des dépenses militaires dans la course aux armements. Course aux armements qui n'est plus évitable à la suite de l'abandon par la Russie de sa participation au traité sur la réduction des armements stratégiques offensifs. A la suite de ces processus, un nouvel équilibre géostratégique sera instauré. L'équilibre qui ne sera plus basé sur les accords, les traités et les partenariats entre la Russie et l'Occident collectif, mais sur la parité militaire rajusté en flux tendu entre les parties.

## Le bouclier anti-missile américain sur le sol européen

Le temps propice pour Washington est arrivé : le déploiement supplémentaire de systèmes de défense antimissile (ABM) américains dans l'Union Européenne sous les auspices de l'OTAN est imminent. La Maison Blanche est parfaitement consciente qu'avec, notamment, la mise en service des missiles stratégiques russes porteurs de charge nucléaire, basés sur des technologies révolutionnaires et sans égal qui ont vu le jour dans les dernières années - la neutralisation par les systèmes de défense existants d'une éventuelle frappe nucléaire du sol américain ou européen entreprise par la Russie s'avère être impossible, sans même la prise en compte de la composante sous-marine de l'adversaire. Le déploiement supplémentaire du système américain de défense antimissile sera mis en œuvre non pas en tant qu'une protection effective contre la menace russe, ni en tant qu'un élément symbolique. L'objectif visé sera parfaitement pragmatique : outre sa composante de renseignement et la dotation de l'infrastructure par lanceurs universels capables de lancer des missiles à tête nucléaire, il consistera à l'augmentation du degré et la consolidation à long terme de la domination politico-militaire américaine sur le continent européen.

Cette initiative, contrairement à sa version précédente, n'aura plus besoin de requérir à des déclarations mensongères, comme auparavant, sur la soi-disant protection contre l'hypothétique menace nucléaire iranienne. A noter que la probabilité de l'utilisation, à l'avenir, du territoire de l'Ukraine en tant qu'une composante de la défense anti-missile face à l'hypothétique menace nucléaire russe

Suite page 7

Suite de la page 6

est mathématiquement proche de zéro absolu.

**La flûte de Hamelin et les distorsions de la réalité**

Pour tous les experts qui n'ont pas perdu le sens de la réalité il est parfaitement évident que la Fédération de Russie n'a aucune attention, de son côté, ni par le passé, ni à présent, d'entrer en guerre contre les pays de l'Union européenne. Ce n'est qu'en instaurant artificiellement dans l'imaginaire collectif par la classe dirigeante occidentale une association des valeurs ukrainiennes à celles des européennes et en introduisant l'idée totalement coupée de la réalité du destin commun des deux par les techniques de manipulation des masses, telles que le filtrage et la distorsion de la réalité via l'outil de médias mainstream, que les masses ont acquis la croyance dans le sérieux de la menace russe. Les futures dépenses faramineuses de certains pays de l'Union Européenne, dont la France et l'Allemagne, dans le réarmement dit conventionnel seront un engagement financier sans aucun rapport réel avec l'hypothétique menace russe.

Du côté de la Russie, la force de dissuasion nucléaire est considérée, à juste titre, en tant qu'un élément suffisant pour assurer la mission qui est la sienne : dissuader les adversaires d'engager leurs armées dans une confrontation directe avec la Russie, ce qui, selon la doctrine militaire russe en vigueur, mènerait directement à des frappes nucléaires de représailles. Les déclarations du contraire sont à l'opposé de la réalité économique-militaire et ne sont que de la démagogie adressée à des masses préformatées dans le cadre de la poursuite des objectifs politiques préétablis de ses auteurs, parfaitement conscients, en ce qui les concerne, de la futilité de leurs propos. Les paroles de l'ancien directeur de la CIA, William Casey, prononcées en 1981 : «*Notre programme de désinformation aura atteint son but lorsque tout ce que le public américain croira sera faux*» brillent aujourd'hui sur le vieux continent avec des couleurs ravivées.

**L'époque des ténèbres dans la diplomatie russo-européenne**

Pour donner suite à l'anéantissement des relations bilatérales à l'initiative occidentale dans l'intégralité des domaines stratégiques, le nouvel *modus operandi* à long terme de la Fédération de Russie vis-à-vis de l'Union Européenne consistera dans l'absence totale de confiance vis-à-vis des engagements du signataire de l'ouest : plus aucun équilibre ne sera basé sur les signatures et ratifications des accords bilatéraux, mais sur la parité des forces armées. Les relations diplomatiques russo-européennes entrent dans l'époque des ténèbres. La suspension de la participation de la Russie

dans le traité Start II, dont le maintien ne peut exister dans le cadre du niveau actuel des relations entre les parties prenantes et les parties intéressées, est le second pas stratégique russe dans ce sens. Le premier pas a été la sortie de la Russie du Conseil de l'Europe.

Contrairement à des déclarations purement mensongères, afin de sauver la face, c'est bien la Fédération de Russie qui a quitté l'organisation par sa décision souveraine et non pas été exclue, comme ceci est prétendu. Le 15 mars 2022, Marija Pejčinović Burić, la secrétaire générale du C.E. a reçu une lettre officielle dans ce sens, envoyé par Sergueï Lavrov, ministre des Affaires étrangères de Russie. À la suite de cette décision de Moscou, le lendemain, le 16 mars 2022, une réunion extraordinaire de l'organisation a été tenue au cours de laquelle il a été «*décidé*» l'exclusion la Russie du Conseil de l'Europe. L'un des prochains pas politique de la Russie d'une importance majeure sera, très certainement, la suspension de sa participation au sein de l'Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe (OSCE), dont elle est co-fondatrice. La suspension aura lieu à la suite du comportement abusif et illicite des pays membres du bloc occidental vis-à-vis du fonctionnement de l'organisation, ce qui remet en cause la viabilité même de la plateforme de l'organisation servant au dialogue sécuritaire. Si la Russie entreprenne sa suspension - le sens même de l'existence de l'OSCE sera remis en cause, car, sans la participation russe les objectifs de la structure ne peuvent jamais être atteints.

**Les funérailles du Start-II**

La Russie a déclaré qu'elle ne quitte pas le traité, mais ne fait que suspendre sa participation. Néanmoins, étant donné que le présent accord qui est entré en vigueur en 2011 et a été prolongé pour 5 ans en février 2021 - arrive à son terme en février 2026 - il est fortement improbable qu'avant la date de son échéance les relations russo-américaines puissent se normaliser au point de relancer les contrôles réciproques des sites de défense stratégique. Par ailleurs, vu que le document constitutif ne prévoit pas la possibilité de le suspendre, mais uniquement de le quitter, il est fort probable que, très prochainement, les USA vont le dénoncer et le quitter suivant la Russie. De ce fait, le traité Start-II entre la Fédération de Russie et les États-Unis d'Amérique sur les mesures visant à réduire et à limiter les armements stratégiques offensifs peut être considéré comme mort et enterré, au même titre que les relations diplomatiques russo-européennes et l'autonomie politico-militaires du vieux continent.

# Soutien citoyen au Cnsp Idi Masta se joint au mouvement

Les Djerma appellent cela "Labou sanni no", les Haoussa, "Harakan kassa", autrement dit "affaire de la patrie", pour parler français. En effet, depuis le 26 juillet 2023, des quatre coins du pays, des citoyens de toutes les catégories socioprofessionnelles, de toutes les générations d'âge et des deux sexes, sortent régulièrement pour apporter leur soutien au Cnsp pour son action salvatrice et de refondation du Niger. Jamais, dans l'Histoire du Niger contemporain, l'on n'avait vu une telle mobilisation populaire autour d'un coup d'Etat. Aujourd'hui, il n'existe plus de différenciation politique quelconque devant les menaces d'agression extérieure envisagée par la Cedeao et la France contre le Niger. Que l'on soit de l'Est, de l'Ouest, du Nord et du Sud du Niger ; que l'on soit militant ou sympathisant d'un parti politique quelconque du Niger, l'on est concerné de près ou de loin par ces menaces qui planent sur le pays.

Cet ainsi, qu'Idi Masta, à l'instar de beaucoup d'opérateurs économiques ressortissants de la région de Tahoua, a dénoncé cette option militaire. Mieux, il apporte son soutien indéfectible au Cnsp et à son Président, le Général Abdourahamane Tiani. D'après certains renseignements, Elhadj Idi Masta à assuré le nécessaire en offrant un groupe électrogène aux manifestants du rond point francophonie qui ont organisé un prêche le soir du vendredi 22 septembre 2023. Il dit que c'est une



affaire de la nation et il ne compte guère ce qu'il y consacre. Courage Elhadj Idi et quelle preuve de patriotisme de la part d'un militant du Pnds/Tarayya.

**Le Canard en furie**

Hebdomadaire Satirique Nigérien

Siège Terminus, 1<sup>er</sup> virage à gauche après l'Hôtel Terminus en venant du Rond point Grand Hôtel, tout droit jusqu'au bout de la rue.

Directeur de publication

Arouna Yacouba

99.34.21.99

Directeur Commercial

Inoussa DICKO

Email: [lecanardenfurie@gmail.com](mailto:lecanardenfurie@gmail.com)

Conception & Composition

**Le Canard en furie**

Tirage: 1000 Exemplaires sur Les presses du **Groupe de presse le Monde d'Aujourd'hui**

même quand on sait qu'eux, ne pouvaient s'encombrer de procédures légales, de demander à tous des comptes. Quand ils ont envie d'envoyer des gens en prison, ils le font et ils avaient des juges pour le faire.

Dans le lot il y en a deux catégories. Il y a les fuyards et ceux qui n'ont pas eu la chance de prendre la poudre d'escampette. Pour les premiers on peut d'ailleurs comprendre que s'ils partaient c'est parce que justement, ils savent qu'ils ont mal géré et pourraient à juste titre redouter quelques représailles qui, sans être une chasse aux sorcières, lorsque les preuves de leurs accusations sont établies, ne peuvent qu'apparaître légitimes et légales dans un pays, où depuis douze ans, ce sont les innocents qui vont en prison pour laisser ceux qui, pourtant coupables de crimes, pour être du bon bord, sont absouts de leurs crimes. Mais ils sont aujourd'hui rattrapés par l'Histoire et ils peuvent enfin faire face à leur destin. Contre les fuyards, en plus de leurs problèmes de gestion, la transition lançait des avis de recherche notamment contre Hassoumi Massaoudou, Ouhoumoudou Mahamadou, Alkache Alhada, Daouda Djibo Takoubakoye, Moussa Ibrahim Oumarou, Mme. Aichatou Kané Boulama, Ibrahim Yacouba, Rhissa Ag Boula,

Mohamed Wajada dit Tombola, Ousmane Abdoul Moumouni, Issa Galmey, Abdoul Hamid Amadou N'Gadé, Mamane Moctar Kassoum, Pagoui Hamidine Abdou, Issa Mahamadou Sirasjo, Moussa Moumouni, Alat Mogaskiya, Moullaye Abdalla Ag Boula, Abdourahamane Ben Hamey, Liman Tinguiri Mamadou Kiari, Betti Aichatou Habibou Oumani, Abou Mahamadou Tarka, Karingama Waly Ibrahim, Harouna Souleymane Gazobi, Mamane Kadela Sedina, « les intéressés étant impliqués dans une affaire de trahison et complot ayant pour but de porter atteinte à la sûreté de l'Etat et à l'autorité de l'Etat survenue à la suite des événements liés au changement de régime le 26 juillet 2023 ».

**Un jour on est le chasseur, un autre on est la biche...**

Dans leur cabale, ceux qui partaient par voix clandestine pour l'exil, peuvent enfin comprendre que rien n'est sûr dans la vie, le seul pouvoir éternel, restant celui incorruptible de Dieu. Après cet avis, ils savent qu'ils sont partout surveillés et qu'un jour, vivant les affres de l'exil, ils comprendront qu'il n'y a rien de précieux pour un homme que d'appartenir à une patrie et qu'ils auraient eu tort de demander que des pays tiers viennent bombarder le leur parce que, du fait de leur situation, ils n'y vi-

vent plus et ne peuvent plus le diriger. L'apatridie, peut-elle donc pousser à de tels extrémismes où on va jusqu'à souhaiter que son pays soit mis à feu et à sang par un autre ? Issoufou Mahamadou lui-même, avant de se raviser dans son dernier poste, quand, on ne sait par quel canal, il accordait une interview à *Jeune Afrique*, pouvait faire allusion, dans l'espoir que la France ramène Bazoum au pouvoir par les armes, au même moyen que condamne la France, disant que si le dialogue ne donne pas de solution, l'intervention armée pouvait être la solution ultime qu'on ne saurait écarter. L'homme, malgré ses nouveaux discours opportunistes, n'est donc pas sain. Il a aussi la main dans la merdre. Le Niger finira par avoir la peau de chacun car gouvernant, ils n'ont jamais eu de la retenue pour savoir faire le bien, et agir dans l'intérêt général. Ils avaient cru à leur vulnérabilité et s'autorisaient alors toutes les dérives. L'heure, pour eux, est venue de rendre compte.

En attendant de leur mettre la main dessus, d'autres, sont déjà dans la tanière, n'ayant pas eu la chance de s'évader et de fuir le pays pour aller tenir loin de lui ces discours «frelatés» pour lesquels, Hassoumi Massaoudou est aujourd'hui de loin, l'homme le plus méprisé des Nigériens.

**Les nouveaux gibiers dans l'enclos...**

Depuis quelques jours, après plusieurs semaines de résidence surveillée, certains caciques du régime déchu, croupissent en prison, n'ayant jamais cru qu'un tel sort dans ce Niger qu'ils ont cru avoir conquis et dompté, puisse leur arriver. Ils savent maintenant ce que c'est que la prison, eux qui peuvent, pour une opinion déplaisante, y envoyer plusieurs Nigériens. Le Fils de l'ancien président, Abba Issoufou – de quoi rendre malade le père – est à la prison de Filingué, voyant enfin que dans la vie il n'y a pas que de l'or et qu'il peut y avoir des choses qui ne brillent pas. L'homme à tout faire d'Issoufou, celui-là qui a laissé sa place au Fils « prodige » pour gérer le pétrole nigérien, Pierre Fouymakoye Gado, est sans doute pour sa santé fragile, à la prison civile de Niamey. Kalla Moutari, l'ancien ministre de la Défense dont on connaît les crimes qu'on lui reproche dans le MDN-Gate, l'ancien ministre du Plan, l'ancien ministre des Finances, l'ancien ministre de l'Intérieur et des hautes gradés de la Garde Nationale, depuis la semaine dernière, cogitent en prison, distribués dans les différentes maisons d'arrêt de la région de Tillabéri et de Dosso.

Enfin, la justice est en marche.

A.I

**LE RIZ DU NIGER S.A**

**Nos Produits**

- Riz 33/50kg
- Riz 33/25kg
- Marsa 5kg
- Riz 32/50kg
- Riz 32/25kg
- Rahusa 5kg
- Brisure 35kg
- Semoule 5kg
- Orisure 30kg
- Semoule 1kg

Le riz local est un riz blanc qui garantit toute sa valeur nutritive, un riz sans produits chimiques.

Consommer à la fois, c'est contribuer au développement de nos villages, à notre économie nationale pour que les Nigériens Nourissent les Nigériens.

**AGRA** **REPUBLICQUE DU NIGER**  
MINISTRE DU COMMERCE ET DE LA PROMOTION DU SECTEUR PRIVE

**PROJET REDYNAMISATION DE LA CHAÎNE DE VALEUR RIZ AU NIGER (RCVRN) PROMOTION DU RIZ LOCAL**

Siège Social, BP : 470 Niamey - Niger  
Tel : (00227) 20 31 55 23 - Fax : (00227) 20 31 55 04  
Email : reduniger@yahoo.fr